2025_1_AC_CEV_IMPGT_Licence_Administration_Publique_Management_Publique

Arrêté de composition
Commission d'Examen de Vœux *Parcoursup*

Le Président d'Aix-Marseille Université,

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L. 612-3, D. 612-1 à D. 612-1-9-1 et D. 612-1-10 à D.612-1-13 ;

ARRETE

Article 1

Dès l'année universitaire 2025-2026, la Commission d'examen des vœux *Parcoursup* de la composante IMPGT, pour la formation Licence Administration Publique, parcours type Management Public, est composée comme suit :

Président :
- **Christophe ALAUX**, Directeur de l'IMPGT

Membres :
- **Flora MACIVOR**, Responsable pédagogique L1 Management Public
- **Anaïs SAINT JONSSON,** Assesseure aux formations IMPGT

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du Président.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est publié sur le site internet de la composante.

Article 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille

Eric BERTON
18/03/2025 15:45

Président d'Aix-Marseille Université